

## CALL FOR APPLICATIONS – SEARCH FOR EXPERTS

---

Publication Reference: [17-35/GUICNY/01.03/2](#)

**Titre de l'action :** Audit organisationnel de l'AGUIPE pour une amélioration de ses interventions dans l'insertion des jeunes (site internet, dispositifs d'accompagnement, outils et personnel).

**Code de l'action et pays partenaire :** [SOCIEUX+ 2017-35 Guinée Conakry](#)

**Institution partenaire :** Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi (AGUIPE), Ministère Guinéen du Travail, de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

**Activité 1** – Réaliser un diagnostic systémique et organisationnel des structures Emploi/Formation/Entreprenariat de l'AGUIPE et des modes de gouvernance et d'articulation

- Lieu d'opération : Conakry
- Date de mise en œuvre : **avril 2018**

**Coordinateur responsable :** Catherine Barme, Labour & Employment Coordinator

**Expert technique responsable :** Thierry Fiquet, Labour and Employment Key Expert

Date de publication : 12/03/2018

**Date limite de soumission des candidatures : 12/04/2018**

Partnership led by:

## A PROPOS DE SOCIEUX+

L'Union européenne (UE) encourage et soutient le dialogue sur la protection sociale et les politiques d'emploi inclusives dans un nombre accru de ses pays partenaires. Cet effort a été réaffirmé dans la Communication de la Commission européenne (CE) COM (2016) 740 – « Proposition pour un nouveau consensus européen sur le développement - Notre monde, notre dignité, notre avenir ». Un nombre significatif d'interventions de coopération dans ces domaines est financé par des instruments géographiques ou thématiques de la CE. Toutefois, ces instruments ne répondaient pas entièrement aux besoins ponctuels d'assistance technique court terme et de coopération entre pairs nécessaires au développement de la protection sociale et de politiques de l'emploi inclusives dans les pays partenaires de l'UE.

SOCIEUX+ – Expertise de l'UE pour la protection sociale, le travail et l'emploi – est une facilité d'assistance technique établie et cofinancée par l'UE (à travers la Direction générale pour le développement et la coopération de la CE : EuropeAid), la France, l'Espagne et la Belgique. La facilité est mise en œuvre par un partenariat composé de quatre institutions renommées de la coopération technique : *Expertise France* (leader du partenariat) ; la *Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas* (FIIAPP) ; la *Belgian International Cooperation on Social Protection* (Coopération belge sur la protection sociale ou BELINCOSOC) et la *Coopération Technique de Belgique* (BTC/CTB).

L'objectif général de SOCIEUX+ est d'étendre l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et de renforcer les systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires de l'UE. L'objectif spécifique de SOCIEUX+ est d'accroître les capacités des pays partenaires afin d'améliorer la conception, la gestion et l'évaluation de stratégies durables et efficaces en matière d'emploi. SOCIEUX+ vise aussi à renforcer et à étendre les systèmes de protection sociale inclusifs. Ces objectifs seront atteints grâce au renforcement des connaissances et à une assistance technique de court terme, de pairs à pairs.

La facilité SOCIEUX+ :

- Reconnaît le rôle de la protection sociale et de l'emploi dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité ;
- Soutient les efforts des gouvernements des pays partenaires pour la promotion de systèmes durables et inclusifs pour l'emploi et la protection sociale ;
- Vient compléter les initiatives de coopération de l'UE dans les domaines de la protection sociale, du travail et de l'emploi.

SOCIEUX+ met à disposition des institutions partenaires de l'expertise européenne de haut niveau, mobilisée rapidement et par le biais de procédures simples. La facilité mobilise l'expertise d'organismes mandatés ou publics, des organisations non-gouvernementales, d'importantes organisations de la société civile des Etats membres de l'UE et des organisations internationales spécialisées. Elle peut aussi intervenir en mobilisant des professionnels de pays partenaires en complément de l'expertise européenne (coopération triangulaire).

SOCIEUX+ est opérationnelle depuis septembre 2016. Elle est une extension du programme SOCIEUX lancé en 2013.

## 1. DESCRIPTION DE L'ACTION

La Guinée est un pays de paradoxes, un des pays potentiellement les plus riches du continent africain et pourtant actuellement l'un des plus pauvres d'Afrique de l'Ouest. La problématique du chômage est essentiellement urbaine. Ce phénomène toucherait 15 % des actifs, avec un taux de chômage de 19 % parmi la population active de Conakry. Elle est aggravée par un sous-emploi important, estimé à près de 10 % de la population active. La Guinée se caractérise aussi par sa population majoritairement jeune, sans qualification et sans emploi : la structure économique nationale, la forte pression démographique, associées à la médiocre qualité de l'offre de formation et son inadéquation para rapport à la demande entraînent un chômage élevé chez les jeunes, même chez les plus qualifiés ; 67% des diplômés du supérieur et 43% de ceux de l'enseignement technique et de la formation professionnelle sont au chômage. D'autre part, la multiplicité et le faible degré d'organisation des structures intervenant dans les services de l'emploi limitent l'efficacité et la visibilité des interventions de l'Etat dans le secteur.

L'AGUIPE est un Etablissement Public autonome placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'emploi. Elle a pour mission, la mise en œuvre de la politique nationale du Gouvernement dans les domaines d'observation et de promotion de l'emploi. A ce titre, elle est chargée en particulier de : mettre en œuvre les programmes d'emploi du gouvernement ; observer et animer le marché du travail ; réaliser les études et tenir les statistiques sur l'emploi ; veiller à l'utilisation rationnelle de la main d'œuvre ; enregistrer, conseiller et assister les demandeurs d'emploi ; assurer le recrutement de la main d'œuvre guinéenne pour l'extérieur ; établir et délivrer tous les documents administratifs ; accompagner les entreprises dans le recrutement et la gestion de leurs ressources humaines ; rechercher des partenaires pour ses programmes de promotion de l'emploi ; recueillir et exploiter les informations relatives aux activités des services privés de l'emploi.

Dans le cadre de la requête soumise à SOCIEUX+, l'AGUIPE est parvenu à identifier un certain nombre d'obstacles à la réussite de sa mission, à savoir : difficultés à mobiliser, à travers son site internet, les utilisateurs potentiels -entreprises et demandeurs d'emploi – et à leur offrir les services pertinents ; des activités de suivi -évaluation des projets par trop limitées ; des ressources humaines trop limitées et probablement insuffisamment préparées au regard des défis du marché du travail ; une maîtrise insuffisante du marché du travail pour favoriser une insertion rapide des jeunes

### 1.1 Objectif général

Contribuer à accroître l'efficacité et la visibilité des interventions de l'AGUIPE de manière à s'attaquer au problème de chômage élevé chez les jeunes, en particulier chez les jeunes diplômés et ceux ayant bénéficié d'un enseignement technique.

### 1.2 Objectifs spécifiques

Réaliser un diagnostic organisationnel et systémique de l'AGUIPE ; mener une évaluation de la gestion de ses projets ; identifier et mettre en place des mécanismes de gouvernance entre l'AGUIPE et ses partenaires sociaux et énoncer des pistes afin d'améliorer sa visibilité auprès des partenaires économiques et sociaux.

### 1.3 Résultats attendus

L'AGUIPE compte désormais sur un diagnostic précis de sa structure organisationnelle, de sa logique de fonctionnement et des échanges entre les différents éléments et acteurs ; L'AGUIPE est en mesure d'établir un plan correctif afin d'améliorer ses prestations de services, de résoudre les conflits et de dépasser les goulets d'étranglement ; L'AGUIPE a les compétences requises pour mettre sur pied une stratégie de communication afin d'accroître sa visibilité auprès des partenaires sociaux ; L'AGUIPE a mis sur pied des mécanismes de consultation et de gouvernance avec les principaux partenaires sociaux.

## 2. RÔLE DE L'EXPERT

### **Nombre d'experts mobilisés et charge de travail**

2 experts seront mobilisés :

- 20 jours de travail pour l'expert 1
- 17 jours de travail pour l'expert 2

### **Méthodologie**

#### Phase préparatoire et de documentation:

Il revient à l'expert principal de se mettre en contact dès que possible avec la personne référente de l'AGUIPE, de manière à obtenir avec anticipation les documents-clés en lien avec la problématique de la mission et à élaborer conjointement le calendrier de la mission et à fixer les arrangements logistiques.

L'équipe d'experts mobilisés consacra un jour à la révision des documents et à l'obtention d'informations complémentaires, si nécessaire. Une note de méthodologie sera développée et finalisée en étroite collaboration avec l'institution partenaire. Elle sera soumise à approbation à l'équipe de SOCIEUX+ et au point focal de l'institutionnel partenaire.

Une réunion d'information (briefing) sera programmée avant le départ, entre les experts et l'équipe SOCIEUX+.

#### Phase d'intervention sur le terrain:

Dès l'arrivée dans le pays, les experts mobilisés par SOCIEUX+ organiseront le premier jour, une réunion avec les responsables et l'équipe de l'AGUIPE, de manière à opérer les ajustements de dernières minutes à l'agenda et au chronogramme.

La mission aura comme objectif principal, celui de réaliser un diagnostic des services de l'emploi offerts aux jeunes, plus particulièrement aux jeunes diplômés et à ceux ayant bénéficié d'un enseignement technique (taux de pénétration par secteur économique, selon la taille des entreprises et par zones géographiques, capacité à couvrir les demandes d'emploi, etc.).

- Plusieurs sessions de travail seront organisées avec les équipes de l'AGUIPE afin de réaliser un diagnostic systémique et organisationnel de ses structures Emploi/ Formation/ Entreprenariat et des modes de gouvernance et d'articulation. Il s'agira d'identifier les défis, les problèmes récurrents et les déficits, et de formuler des recommandations.
- Seront également étudiées les compétences techniques des acteurs internes (management et conseillers) et des autres professionnels impliqués dans des activités d'intermédiation du marché du travail, aussi bien dans le secteur public que dans le privé. Une attention particulière sera accordée à l'analyse des fonctions, responsabilités et moyens (gestion et organigramme interne, fiches

descriptives des métiers et fonctions, mécanismes internes et externes de concertation, mécanismes de prise de décision, ressources mobilisables en termes d'accueil, d'information, de SI, de procédures « métier » etc.).

- Sera également étudié le système de collecte et d'actualisation des données statistiques sur l'offre et la demande du marché du travail et sur les secteurs économiques émergents.
- Il conviendra également d'évaluer les écarts potentiels entre la cible et l'actuel : en termes de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans ce processus d'intermédiation sur marché du travail, de validation des compétences, de même que de l'efficacité du système actuel de M&E et de ses indicateurs de réussite (mise au regard de la feuille de route de l'AGUIPE).

Il s'agira non seulement de proposer des pistes de résolution aux freins et risques identifiés, mais aussi de valoriser les compétences des équipes de l'AGUIPE associées le cas échéant à d'autres parties prenantes. (Opportunités et atouts).

#### Phase de rédaction des documents:

Révision des résultats du processus de diagnostic et rédaction d'un rapport accompagné de recommandations.

## **Livrables**

Livrables initiaux (qui se transmettront à l'équipe SOCIEUX+ dans un délai de 5 jours ouvrables avant l'évènement)

- Une note de méthodologie (maximum 3 pages) incluant le curriculum détaillé des séances de travail et des résultats attendus pour chacune d'entre elles.
- Un agenda de la mission détaillant les activités et responsabilités individuelles des experts ;

Livrables finaux (qui seront transmis à SOCIEUX+ dans les 10 jours ouvrables qui suivent la fin des activités):

- Un rapport de mission individuel sous une forme synthétique, incluant des conclusions, recommandations et contraintes rencontrées par les experts individuels.
- Un rapport collectif, synthèse des rapports individuels, exposant les différentes étapes du diagnostic, ses résultats, conclusions et recommandations.
- Le diagnostic organisationnel et systémique de la structure AGUIPE

### 3. PROFIL DE L'EXPERT

#### **Expert n°2**

**Domaine de compétence** : Politiques de l'emploi, services publics de l'emploi et intermédiation sur le marché du travail

#### **Critères essentiels :**

Formation universitaire en sciences sociales, sciences politiques ou un autre domaine pertinent pour l'activité ;

- Bonne connaissance des défis liés aux activités d'intermédiation sur le marché du travail, d'apprentissage et de formation professionnelle;
- Au moins cinq années d'expérience professionnelle, de préférence liée aux services publics dans un Etat membre de l'Union Européenne, dans le domaine des services d'emploi et d'intermédiation sur le marché du travail.
- Excellentes compétences en communication écrite et orale en langue française.
- Compétences avérées en définition de modes d'intervention spécifiques (offre de services) adaptée à une catégorisation des populations cibles (jeunes diplômés, jeunes, femmes, personnes handicapées, personnes vulnérables, bas niveaux de qualification)

#### **Atouts supplémentaires :**

- Expérience de missions techniques de courte durée et de diagnostics systémiques de services de l'emploi;
- Connaissances et expériences pertinentes en la région concernée.
- Expérience de management d'équipe opérationnelle de conseil et d'intermédiation sur le marché de l'emploi

## 4. CANDIDATURE

### 4.1 Document à soumettre

**Curriculum Vitae** au format Europass – téléchargeable en suivant le lien :

<http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae/templates-instructions>

### 4.2 Soumission des candidatures

Les experts intéressés doivent soumettre leur candidature par e-mail à l'adresse [experts@socieux.eu](mailto:experts@socieux.eu) en précisant dans l'objet de l'e-mail la référence ci-dessous :

**17-35/GUICNY/01.03/2**

En outre, SOCIEUX+ encourage les experts publics à créer leur compte SOCIEUX+ et à s'enregistrer dans la base de données du programme en suivant le lien <https://pmt.socieux.eu>

Les experts ainsi enregistrés souhaitant collaborer avec SOCIEUX+ ne sont tenus que de remplir une simple « *Expert Availability Declaration Form* » disponible sur demande.<sup>1</sup> Ces experts pourront également être directement contactés pour participer à de futures actions qui correspondraient à leur profil.

## 5. PROCESSUS DE SELECTION

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public sont privilégiés pour les missions organisées par SOCIEUX+. Les consultants privés sont toutefois fortement encouragés à postuler.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Seuls les candidats short-listés seront contactés. La procédure de sélection peut inclure un entretien téléphonique ou physique. Il pourra être demandé aux candidats sélectionnés d'indiquer le nom de personnes pouvant être contactées dans leur institution d'origine.

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public (actifs ou retraités) sont rétribués à hauteur de 250 euros par jour travaillé. Les honoraires des consultants privés sont calculés en fonction de leur expérience.

## 6. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

L'activité objet de cet appel à candidatures est soumise à l'évaluation et à l'approbation par le Comité Quality Assurance de SOCIEUX+. La confirmation des dates des missions et la contractualisation des experts ne sont possibles qu'une fois la décision formelle de ce comité prise.

---

<sup>1</sup> En contactant Monsieur Raphaël DONY à l'adresse [raphael.dony@expertisefrance.fr](mailto:raphael.dony@expertisefrance.fr)